

---

# Le Concours de plaidoirie Lenczner Slaght/CLA 2019 se déroulera les 15 et 16 février



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE LE 14 FÉVRIER 2019

TORONTO – Le Concours de la Coupe Gale 2019 de Lenczner Slaght et de la Criminal Lawyers' Association (CLA), l'un des plus prestigieux concours de plaidoirie bilingues pour étudiants et étudiantes en droit au Canada, se déroulera les 15 et 16 février à Osgoode Hall, à Toronto, et mettra en concurrence seize facultés de droit de partout au Canada. Le concours commencera par une réception de bienvenue dans le hall des bureaux de Lenczner Slaght, le vendredi 15 février.

« La Coupe Gale offre aux jeunes avocats la possibilité de tester leurs compétences au début de leur carrières », a déclaré Tom Curry, directeur de Lenczner Slaght. « Nous sommes très heureux de savoir que notre soutien contribue au développement des meilleurs avocats de demain. »

Selon Dan Brown, vice-présidente de la CLA, « La Criminal Lawyers 'Association est ravie de continuer à participer à la Coupe Gale cette année. La Coupe Gale est la plus importante concours de droit criminel au Canada. Le niveau de sensibilisation des participants chaque année est vraiment exceptionnel. C'est un plaisir pour la CLA de voir la prochaine génération d'avocats de droit criminel. Leur passion pour le droit criminel et leur engagement envers l'excellence inspirent. »

La CLA fournit de l'assistance à ses membres pour tous les aspects de l'exercice du droit qui concernent les litiges criminels. Elle conçoit et offre des programmes de formation continue aux criminalistes et aux étudiants en droit criminel.

Outre la Coupe Gale et d'autres prix d'équipes et individuels, le prix McLachlin sera décerné à la meilleure plaidante le samedi 16 février à l'Osgoode Hall Law School. La juge Sheilah Martin, de la Cour suprême du Canada, prononcera le discours d'ouverture du gala de remise des prix.

L'affaire en appel cette année est R c Marakah. Un mandat de perquisition avait permis de découvrir des messages texte que Nour Marakah avait envoyés à son complice au sujet du trafic d'une arme à feu située sur le téléphone portable de son complice. Lors du procès de Marakah, l'accusation a tenté de s'appuyer sur les preuves illégalement trouvées sur le téléphone de son complice pour le condamner. Marakah a affirmé qu'il conservait un intérêt à la vie privée pour les messages texte, même après que les messages aient atteint leur destination sur le téléphone portable de son complice. La cour suprême du Canada a convenu que les droits à la vie privée peuvent s'attacher à la cellule de messages trouvés sur le téléphone de quelqu'un d'autre et a infirmé ses convictions. Dans une décision 7-2, la cour



suprême à la majorité a conclu que Marakah conservait un droit à la vie privée dans ses messages texte et avait donc qualité pour contester la recherche et l'admission de la preuve des messages texte récupérés du téléphone. Les juges dissidents ont conclu que Marakah n'avait aucune attente raisonnable en matière de vie privée dans ses conversations par des messages texte une fois qu'ils avaient été envoyés et n'avait donc pas le droit de contester la fouille du téléphone de son complice. Ils auraient admis les preuves de trafic d'armes à feu et confirmé les condamnations pénales.

### **À propos du Concours de plaidoirie de la Coupe Gale Lenczner Slaght/CLA**

Fondé en 1974, le Concours fournit aux meilleurs étudiants et étudiantes en droit à travers le pays la chance de plaider une cause de droit constitutionnel devant trois formations de juges instruisant l'appel fictif d'une décision réelle de la Cour suprême du Canada. Ces formations sont constituées de juges issus de toutes les régions du pays. Les anciens lauréats de la Coupe Gale comprennent certains des avocats canadiens les plus réputés et des esprits juridiques les plus respectés, comme le juge Thomas Cromwell, de la Cour suprême du Canada, qui a remporté la Coupe Gale en 1976.

Pour plus d'information sur le Concours de plaidoirie Lenczner Slaght/CLA, visitez le site [www.galecupmoot.com](http://www.galecupmoot.com).

### **À propos de Lenczner Slaght Royce Smith Griffin s.r.l.**

Chef de file reconnu de la pratique du litige au Canada, Lenczner Slaght a représenté avec succès les intérêts de ses clients dans des causes complexes et très médiatisées à travers tout le pays. Ses avocats se distinguent par la profondeur de leur expérience de la salle d'audience, comparaisant régulièrement à tous les échelons du système judiciaire fédéral et provincial, devant les instances professionnelles et réglementaires, et dans des procédures de médiation et d'arbitrage.

Le cabinet est en outre connu pour la richesse de ses talents : ses associés, classés parmi les meilleurs de leurs pairs à l'échelle nationale, gèrent un programme de recrutement et de mentorat qui attire des avocats plaidants talentueux, engagés à satisfaire aux normes professionnelles les plus élevées. Des litiges commerciaux au droit administratif, en passant par les recours collectifs, les litiges transfrontaliers et la réglementation professionnelle, Lenczner Slaght met ses stratégies d'expert — appuyées par une recherche rigoureuse, une habile gestion des données et un soutien administratif solide — au service de causes difficiles issues de tous les domaines du litige.

### **À propos de la Criminal Lawyers' Association (CLA)**

La CLA est l'un des plus importants organismes juridiques spécialisés au Canada, avec plus de 1 350 membres, et se veut la voix de la justice pénale et des libertés civiles au Canada. La CLA fournit des conseils et des opinions aux gouvernements



et à la magistrature sur les enjeux liés à la loi et à l'administration de la justice pénale. Elle est membre affiliée de la National Association of Criminal Defence Lawyers et travaille en étroite collaboration avec le Conseil canadien des avocats de la défense (CCAD), l'Association des bâtonniers de comtés et districts (ABCD) et d'autres parties prenantes clés. Pour de plus amples renseignements sur la CLA, veuillez consulter le site <http://www.criminallawyers.ca/>.

**Pour offrir des renseignements supplémentaires ou pour organiser une entrevue, veuillez communiquer avec :**

Adhi Reza  
Lenczner Slaght  
416-865-9500 ext. 363  
[areza@litigate.com](mailto:areza@litigate.com)

Daniel Brown  
Vice-présidente, Criminal Lawyers' Association  
416-297-7200  
[media@criminallawyers.ca](mailto:media@criminallawyers.ca)

